

Le château de Beynes en travaux :

En date du 5 Juin 1501, on a trouvé un contrat passé par Antoine Guérin, maçon à Paris, au profit de Jacques d'Estouteville, Prévôt de Paris.

*« Le maçon devra construire les murs commencés autour du château de Beynes, ériger (ériger) une arche pour amener l'eau de la rivière dans les fosses, aligner lesdits murs en pans coupés en forme de fond de cuve jusqu'à la longueur du boulevard qu'il conviendra de faire à l'avenir. Tous ces murs seront crépis. Le maçon devra tailler les appuis d'au-dessus des murs, ainsi que l'arche et tirer toute la pierre nécessaire de la carrière.*

*Le seigneur fera livrer sur le lieu la pierre, moellons, chaux et sable et fera faire les vidanges, fournira le bois des échafaudages.*

*Le marché est conclu moyennant 8 sols tournois la toise de maçonnerie à faire « à dit d'ouvrier » et gens en ce (se) connaissant .»*

*Sources : Archives Nationales, Minutier Central des Notaires de Paris.*

*On sait qu'Antoine Guéri, dit « Lepage », est un maçon limousin, par un acte de 1492 où il porte plainte devant la justice de Saint-Germain-des-Prés contre Meurisse Gilles, bourrelier, qui l'avait battu.*

Une quittance de 100 ST. Est donnée par Hugues du Flot, « pionnier » (manœuvrier terrassier) à Paris, rue Saint-Denis, à Jacques d'Estouteville, Prévôt de Paris, pour paiement d'une partie des ouvrages commencés avec les fossés de son château de Beynes.

Sources : Documents du Minutier Central des Notaires de Paris